

(<https://ville-cachan.fr/mobilites-douces/>)

La prise en compte des attentes et besoins des habitants

Lancé en mars 2023, le comité Mobilités douces a remplacé le comité Vélo, en incluant la marche notamment. Ses principales missions sont l'échange autour des projets d'aménagement de l'espace public et l'étude de solutions pour faciliter les déplacements à vélo et à pied sur la commune.

À l'échelle de la ville, une commission Accessibilité réunit des groupes de travail réguliers pour mettre en place les parcours des personnes à mobilité réduite (PMR) ou recueillir leur avis sur des projets en cours. La commission a ainsi travaillé en 2021 sur le réaménagement des abords de l'hôtel de ville et son parvis.

Un maillage piéton inter-quartier

Deux grandes promenades inter-quartier structurent la trame piétonne cachanaise : la promenade du Loing et du Lunain (d'est en ouest) et la promenade de Bièvre sur le tracé de la Bièvre recouverte (du nord au sud).

De nombreux sentiers, escaliers et voies piétonnes à travers la ville complètent le maillage piéton, qui continue de s'étendre : création des sentes des Blanchisseries (2018), des Lavandières (2019) et des bords de Bièvre (2019), aménagement de l'escalier paysager de la montée aux vignes (2020), rénovation d'un premier secteur de la promenade du Loing en 2023.

Le Comité du tourisme du Val-de-Marne et la Fédération française de randonnée ont d'ailleurs intégré Cachan dans leurs circuits de grande randonnée.

Des lignes de pédibus et des rues scolaires

Depuis 2009, ces lignes de transport scolaire à pied amènent des enfants vers leur école, grâce à l'accompagnement de parents d'élèves. La Ville de Cachan leur apporte son soutien logistique. Par ailleurs, des « rues scolaires » sont en cours d'aménagement, pour laisser plus de place aux piétons et interdire la circulation des véhicules aux heures d'entrée et de sortie d'école, à l'image de ce que la Ville a réalisé rue des Deux-Frères devant l'école Belle Image (travaux 2021) ou rue

Gaston-Audat (travaux réalisés en 2024).

Des équipements pour la pratique du vélo

La Ville veille à conforter le maillage d'arceaux à vélos et de pistes cyclables sur les voiries, en lien avec le Territoire et le Département. 5 stations Vélib' sont implantées à Cachan. D'ici 2026, l'aménagement de [Campus Cachan](#), projet innovant et écologique ambitieux au cœur de la ville, dédié aux mobilités douces, permettra d'augmenter les traversées piétonnes et cyclables à Cachan.

Lors des événements organisés par la Ville, des parkings à vélos temporaires sont aménagés et signalés sur les documents de communication pour inciter les participants à venir à vélo. En 2023, un atelier de co-réparation de vélo, lors du Village olympique et paralympique, a permis aux habitants intéressés d'apprendre à réparer leur vélo et en prendre soin.

[5 bornes de réparation](#) ont également été déployées sur l'ensemble de la ville courant 2024.

Pôle Cadre de vie

+33 1 49 69 13 22

cadredevie@ville-cachan.fr

Pôle Développement durable

+33 1 49 69 69 06

developpement.durable@ville-cachan.fr

Direction des services techniques (DST)

01 49 08 55 70



David Petiot

Conseiller municipal délégué
Énergies et mobilités

Conseiller territorial
+33 1 49 69 69 69
secretariat.elus@ville-cachan.fr